

Préfecture de l'Isère  
Grenoble  
21 Février 2013



**La Banque Publique d'Investissement – BPI**

*Innovation • Investissement • International • Trésorerie • Création • Transmission • [oseo.fr](http://oseo.fr)*

# La Banque Publique d'Investissement – BPI (1/3)

## Mission et objectifs

- **Engagement du PR** de créer une BPI avec les régions, pour soutenir les filières d'avenir, la transition énergétique et l'économie sociale et solidaire
- **Création de la BPI** par la loi n°2012 – 1559 du 31/12/2012
- Mission : **soutenir la croissance durable**, l'emploi et la compétitivité de l'économie
- Objectif : **financer en prêts et fonds propres** l'innovation, l'amorçage, le développement, l'internationalisation, la mutation et la transmission des entreprises

# La Banque Publique d'Investissement – BPI (2/3)

## Actionnariat

- Actionnariat de BPI Groupe
  - 50% Etat
  - 50% CDC
- Deux filiales
  - BPI Financement (ex OSEO), détenue à 90% par BPI groupe et 10% par des actionnaires privés (banques..)
  - BPI Investissement (ex FSI, CDC Entreprises, FSI Régions, Innovation Capital), détenue à 100% par BPI Groupe

# La Banque Publique d'Investissement – BPI (3/3)

## Gouvernance et dates clés

- Comités d'orientation

- National : donne avis sur stratégie et doctrine d'intervention au niveau national
- Régionaux : idem au niveau régional, assure cohérence avec la stratégie régionale de développement économique

- Dates clés

- 21 février 2012 : premier CA de la SA BPI Groupe à Dijon
- Premier semestre 2013 : lancement effectif de la BPI

## Notre mission

- Financer l'innovation et la croissance des entreprises
- Par nos trois métiers :
  - le **financement de l'innovation**
  - la **garantie**, pour faciliter l'accès au crédit
  - le **financement des investissements** structurants et du **cycle d'exploitation**, en accompagnement des banques et des organismes de fonds propres

## Chiffres clés 2012

- 83 400 entreprises soutenues en 2012 (id. 2011)
- 35 Mds€ de financements publics et privés, soit +13% par rapport à 2011
- pour 102 000 interventions en 2012

## Priorité 2013 : favoriser la compétitivité des entreprises (1/2)

- En alimentant les 3 moteurs de croissance que sont les « 3 I », avec l'offre OSEO existante

**Innovation, Investissement et International** sont très liés. Selon une enquête OSEO-Ubifrance :

- 94 % des entreprises qui exportent sont innovantes
  - plus une entreprise croît, plus son ouverture à l'international augmente
  - les entreprises qui innovent et exportent ont mieux résisté à la crise
- Nouveau produit : le Prêt Pour l'Innovation (PPI)

## Priorité 2013 : mettre en œuvre le Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi (2/2)

Avec trois nouveaux produits pour **renforcer la trésorerie** :

- Fonds de garantie pour le Renforcement de la structure financière
- Préfinancement immédiat du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE)
- Préfinancement du crédit d'impôt recherche (CIR)



## Prêt Pour l'Innovation (PPI)

### Financement des dépenses de lancement industriel et commercial des innovations

- PME de plus de trois ans, innovantes
- Assiette constituée des dépenses nécessaires au lancement industriel et commercial d'une innovation : recrutements, investissements immatériels et matériels, marketing, organisation et animation de la distribution, déplacements, salons, localisation des produits, augmentation du BFR, ...
- Compris entre 30 000 € et 1 500 000 € (max = 2xFP)
- 7 ans avec 2 ans de différé en capital
- Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise, ni caution personnelle du dirigeant. Retenue de garantie : 5%

## **Fonds de garantie « Renforcement de la Trésorerie » suite au Pacte National pour la Croissance, la Compétitivité et l'Emploi (RT CCE)**

- Garantir les opérations de renforcement de la structure financière des entreprises.
- Crédits bancaires garantis d'une durée de 2 à 15 ans (consolidation de crédits CT et/ou new money)
- PME, quelle que soit leur date de création, saines et viables, rencontrant ou susceptibles de rencontrer des difficultés de trésorerie conjoncturelles. Selon la réglementation européenne, sont exclues les entreprises « en difficulté avérée » et celles en procédures judiciaires (y compris sauvegarde).
- La quotité maximale de garantie est de 70%.

## Préfinancement du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

- Toutes les entreprises employant des salariés, quelle que soit leur taille et quel que soit leur secteur d'activité qui bénéficient du CICE
- CICE : avantage décalé dans le temps
- Ligne de crédit confirmée sur 12 mois
- 85% du CICE prévisionnel estimé pour l'année en cours, validé par l'expert-comptable de l'entreprise
- Cession de la créance CICE en germe, telle que prévue au Code Monétaire et Financier, dûment notifiée au service des impôts.
- Demande en ligne à partir d'un site web dédié.

## Préfinancement du CIR

- Le PREFICIR est destiné à renforcer la trésorerie des PME qui engagent un programme de dépenses éligibles au Crédit d'Impôt Recherche (CIR).
- PME de plus de trois ans, ayant déjà bénéficié au moins une fois du CIR.
- Compris entre 30 000 € et 1 500 000 €.
- 80% du CIR attendu au titre des dépenses éligibles engagées pendant l'année civile.
- D'une durée de 2 ans, dont 18 mois de différé d'amortissement en capital, suivi de 6 échéances linéaires en capital.
- Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise ni caution personnelle.



Merci

**oseo.fr**